



Communiqué

Stationnement

A Grancy, des places de parc mieux utilisées

Dans le courant du mois de juin 2019, un nouveau système de tarification des places de parc du quartier de Grancy sera mis en place. Il fait suite à la demande des résidents. Ces adaptations visent à offrir plus de places aux habitants du quartier en fin de journée et permettre une plus grande rotation des visiteurs des commerces, restaurants et autres activités économiques.

Situé à proximité immédiate de la gare, le quartier de Grancy regroupe de nombreux logements et des activités économiques variées, telles que commerces et entreprises. Les quelques 203 places de parcs situées le long de l'avenue de Grancy et des rues adjacentes sont ainsi fortement sollicitées. Dans les faits, les 84 places bleues gratuites sont prises d'assaut par les visiteurs des diverses activités économiques présentes. Cela a pour conséquence de limiter drastiquement, en fin de journée, la disponibilité de places de parcage pour les résidents du quartier titulaires d'un macaron de stationnement « zone A ».

Afin de résoudre cette situation et offrir un meilleur taux de rotation des visiteurs, l'ensemble des places de stationnement devient payant, la plupart avec un accès pour les possesseurs de macarons. Sur le modèle de la zone « L » du centre-ville et du secteur « France/Maupas », une grande partie de ces places demeurent à disposition des détenteurs de macarons «zone A ». Grâce à ce réaménagement, 4 places supplémentaires seront utilisables sans restriction de durée pour les possesseurs du macaron A, portant ainsi leur nombre à 88.

Ce réaménagement a fait l'objet d'une consultation auprès de l'Association des commerçants de Grancy et de la maison de quartier Sous-gare ainsi que d'une publication dans la feuille des avis officiels. Avec cette mesure, la Municipalité poursuit une politique de stationnement qui offre un meilleur équilibre entre les usages, que ce soit pour les résidents comme pour les usagers des commerces et entreprises.

La Municipalité de Lausanne

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **Florence Germond, directrice des Finances et de la mobilité, +41 21 315 72 00**
- **Alain Gonin, chef de la division mobilité, +41 21 315 38 11**

Lausanne, le 21 mai 2019